

SCCUQ @

Novembre 2007 - numéro 52

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal - www.unites.uqam.ca/sccuq

CONSEIL SYNDICAL

mardi 13 novembre
9 h au DS-M260

DANS CE NUMÉRO

- **Le SCCUQ et les demandes financières de l'UQAM** Page 1
- **MOT DU PRÉSIDENT**
Solidarité active Page 2
- **Entente administrative du 27 septembre dernier et l'année bissextile 2008** Page 3
- **Nouvelles de l'AG du 12 octobre** Page 4
- **Course au rectorat de l'UQAM** Page 5
- **L'UQAM décerne un prix institutionnel d'excellence en enseignement 2007 à Cathy Beausoleil** Page 5
- **Débat midi sur les accommodements raisonnables** Page 6
- **Adélaïde s'en vient** Page 6
- **En bref...** Page 7
- **Pour nous joindre** Page 8

Le SCCUQ@ est publié par le
Syndicat des chargées et chargés de cours de
l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ)
à l'intention de ses membres
Adresse : C.P. 8888, Succursale Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8
Pavillon Hubert-Aquin (A-R540)
Téléphone : 514 987-3495
Télécopieur : 514 987-8475
Courriel : sccuq@uqam.ca
Site internet du SCCUQ :
<http://www.unites.uqam.ca/sccuq>
Responsable à la vice-présidence à
l'information : Bernard Dansereau
Mise en page et infographie : Saadia Chellik

ISSN 1703-2342
ISSN 1703-2350 - Copie électronique
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

LE SCCUQ ET LES DEMANDES FINANCIÈRES DE L'UQAM

La crise financière que vit l'UQAM va affecter toutes les catégories de personnels de l'Université. Dans l'optique du plan de redressement accepté par les ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michèle Courchesne, et des Finances, Monique Jérôme-Forget, la direction de l'UQAM doit proposer des restrictions qui vont toucher tout le monde. Si la volonté affichée est de répartir le fardeau, toutes et tous seront mis à contribution. Personne n'est content ni heureux de ce qui se passe actuellement.

Depuis le début de cette crise, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM est intervenu sur deux plans. D'une part, le SCCUQ s'est résolument porté à la défense de l'Université. Il a défendu l'intégralité du patrimoine académique de l'institution. Il a choisi de se porter à la défense de l'UQAM parce qu'une grande partie des problèmes vécus relèvent d'un sous-financement de l'enseignement supérieur qui l'affecte particulièrement. Par ces actions, nous nous portons à la défense de notre travail, de l'accès au travail.

D'autre part, nous avons tenu à maintenir l'intégralité de notre convention collective. L'administration de l'UQAM nous demande actuellement 100 000 \$ de contributions pour l'année 2007-2008. Elle proposait de couper dans les fonds dédiés au perfectionnement des membres. Nous nous y sommes opposés. Nous tenions à maintenir l'intégralité de nos conditions de travail et d'enseignement sachant que nous subissons déjà les effets négatifs de certains aménagements. Les bourses de perfectionnement accordées à des chargées et chargés de cours contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement, notre raison d'être à l'UQAM.

En tentant de conjuguer ces deux aspects de notre intervention, nous avons opté pour une solution qui vise à maintenir notre convention de travail, du moins à court terme. Nous acceptons de prendre à même nos avoirs la somme nécessaire. Bien que nous ne soyons en rien responsables de la situation qui a

plongé l'UQAM dans la crise financière actuelle, nous croyons que sa défense passe par un effort collectif. Prendre le montant demandé à partir de nos avoirs représente l'avantage de maintenir nos conditions de travail tout en n'affaiblissement pas outre mesure la capacité financière du Syndicat.

Est-ce que cette solution est syndicalement acceptable? Nous croyons que oui. Elle respecte les conditions de travail de nos membres, lesquels, rappelons-le, sont des travailleuses et travailleurs à statut précaire. Cette solution est certes originale, mais tient compte de la complexité de la situation.

Nous pouvons, bien sûr, refuser toute contribution. Nous pouvons, bien sûr, nous

retrancher derrière une attitude de rejet de toute responsabilité et donc de toute volonté de faire partie de la solution. Cette position n'aurait rien de constructif et nous placerait dans une position des plus difficile lorsque viendra le temps de renégocier notre convention collective, dont l'échéance est décembre 2008.

Nous entendons bien affirmer que les futures mesures budgétaires découlant du plan de redressement seront jugées en considérant la contribution effective des chargées et chargés de cours à la mission éducative de l'UQAM.

LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SCCUQ

MOT DU PRÉSIDENT

SOLIDARITÉ ACTIVE

Pendant que les chargées et chargés de cours assument leur rôle de professionnels de l'enseignement universitaire, notre université reste fragile.

Tout le travail réalisé au cours des derniers mois par les syndicats et les groupes de salariés de la communauté universitaire de l'UQAM aura sans doute permis d'éviter le pire. Éviter de se retrouver directement soumis à la tutelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et éviter la tutelle indirecte du réseau de l'Université du Québec par le biais d'une autorisation budgétaire mensuelle.

L'entente intervenue avec le ministère permet à la communauté uqamienne de gagner du temps. Gagner du temps pour compléter le processus visant la désignation du prochain recteur, pour assurer la continuité de ce qui a fait et fait encore de l'UQAM la grande université qu'elle est en matière d'enseignement, de recherche-crédation et de service aux collectivités. Il s'agit tout à la fois de préserver et de développer ce que nous du SCCUQ, en collaboration avec les autres syndicats et groupes d'employés, avons appelé le patrimoine académique.

La survie de ce patrimoine académique revient avant tout aux personnes qui, par leur travail au quotidien, font en sorte que se réalise la mission universitaire. Toutefois, si le pire semble avoir été évité, personne ne sortira indemne de la situation que nous traversons.

GUY DUFRESNE
Président

SEMAINE NATIONALE DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS

**Petits déjeuners
du 19 au 22 novembre**

ENTENTE ADMINISTRATIVE DU 27 SEPTEMBRE DERNIER ET L'ANNÉE BISSEXTILE 2008

Le titre du communiqué officiel annonçant une entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et l'UQAM est clair, il s'agit d'une «entente administrative sur la démarche devant conduire au retour à l'équilibre budgétaire ». Cette entente comporte un calendrier dont les principales étapes pour les trois parties (l'UQ, l'UQAM et le gouvernement) sont les suivantes :

Rapport d'évaluation de la situation financière: 30 novembre 2007

Formation d'un comité de « sages », nommés et mandatés par la ministre qui reçoit le rapport et les commentaires émis par les divers intervenants au dossier. Le comité de « sages » formulera ses recommandations sur les suites à donner au plus tard le 31 janvier 2008 aux diverses parties.

Le 29 février 2008, chacune des parties pourra se prononcer sur les recommandations du comité des « sages ».

À ce calendrier s'ajoute un échéancier « budgétaire » avec une prolongation du budget provisoire 2007-2008, jusqu'au 29 février 2008 et le versement d'une avance de fonds très encadrée...

Ce qui nous interpelle dans cette entente, c'est la section III intitulée « les facteurs de succès de la démarche ». Elle comporte un point qui prévoit un engagement à ce que « Des tables de négociations spécifiques soient créées en temps opportun avec chacun des syndicats et des associations relativement aux contributions qui les concernent ». Or, nous savons que pour l'année financière 2008-2009, nous devons réaliser des compressions financières de l'ordre de 10 millions. Et cela pourra être plus à la suite du portrait financier achevé le 29 février (par chance, les années bissextiles se font rares).

Nous n'avons pas reçu de demande, à ce jour, d'une table de négociation spécifique pour notre Syndicat. Je veux toutefois rappeler certains éléments :

notre convention collective se termine le 31 décembre 2008 et elle continue de s'appliquer jusqu'à la signature d'une nouvelle convention;

le Code du travail (art. 52) prévoit qu'un avis pour la conclusion d'une convention peut-être donné par une partie 90 jours précédant l'expiration de la convention;

notre convention collective comporte également une clause de modification de la convention en tout temps à la suite d'un accord entre l'Université et le Syndicat (voir l'article 2.01 de notre convention);

lors de notre Conseil syndical, tenu le 20 juin dernier, nous avons adopté une résolution qui appuie les démarches du Comité exécutif du SCCUQ pour le respect intégral de la convention collective des chargées et chargés de cours de l'UQAM dans le contexte des difficultés financières de notre université.

C'est fort de ce soutien de notre Conseil syndical que nous entendons nous gouverner en conséquence. Et pour la suite, jusqu'à l'arrivée de l'année bissextile, nous vous reviendrons ultérieurement.

JOCELYN CHAMARD

Vice-président à la convention collective

NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE

Voici un résumé des principales décisions prises lors de l'assemblée générale.

SOLIDARITÉ

- Un don de 1 500 \$ aux trois syndicats du Journal de Québec en lock-out depuis le 22 avril 2007.

Ce don s'inscrit dans la perspective de soutenir des travailleuses et des travailleurs qui rejettent la mise au pas de leur syndicat. Depuis le début du conflit, une partie du travail est faite à l'extérieur de Québec. Les autres médias suivent de près le conflit de Québec. Nous devons nous attendre à voir d'autres médias suivre l'exemple du Journal de Québec. Entre-temps, les syndiqués et syndiquées du Journal de Québec produisent un quotidien gratuit.

- Un don de 1 000 \$ à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

Anciennement l'Institut canadien pour l'éducation des adultes, l'organisme est voué à l'éducation populaire, l'alphabétisation, la formation de base et la formation professionnelle.

- Un don de 1 000 \$ à la mémoire de Sylvie Samson

Depuis plusieurs années, le SEUQAM, le SCCUQ et le SPUQ tiennent à rappeler l'assassinat de Sylvie Samson en subventionnant une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Sylvie Samson était employée de l'UQAM et membre du SEUQAM.

- Un don de 1 500 \$ aux Syndicat des travailleuses et travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (CSN)

Ce conflit, un lock-out de l'employeur, dure depuis le printemps dernier. Le 12 octobre dernier, les membres du syndicat rejetaient à 94 % les offres patronales.

SITUATION DE L'UQAM

Le point principal de cette rencontre fut le rapport sur la crise financière qui sévit à l'UQAM.

Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires, a présenté le portrait financier et Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective, les demandes que l'UQAM nous adressent.

Les membres ont adopté une motion d'appui à la démarche du Comité exécutif de prendre les 100 000 \$ à même les actifs et les revenus du syndicat.

ÉLECTIONS

Voici les résultats des élections :
Richard Labonté à la présidence d'élections
Thérèse Lafrance au secrétariat d'élections

FRAIS DE SCOLARITÉ ET FRAIS AFFÉRENTS

Ce point est reporté à une instance ultérieure, faute de temps.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

*Retour des
« 5 à 7 »*

En ce début du trimestre d'automne, nous vous invitons aux « 5 à 7 » du jeudi dès le 27 septembre prochain au lieu social des chargées et chargés de cours, le A-R542.

COURSE AU RECTORAT DE L'UQAM

Danielle Laberge assume le poste de rectrice par intérim depuis la démission de Roch Denis l'automne dernier. À la fin de l'été, elle annonçait sa décision de ne pas solliciter le poste de rectrice. Bien que quelques personnes aient songé à se porter candidat, Claude Corbo fut le seul à poser sa candidature pour le poste. Celle-ci retenue par le Comité de sélection.

Claude Corbo fut déjà recteur de l'UQAM durant deux mandats, soit de 1986 à 1996. Il connaît bien les chargées et chargés de cours puisqu'il était recteur lors de la grève de 1987.

Du 29 octobre au 9 novembre, Corbo va rencontrer les divers groupes de l'Université. Il doit venir rencontrer les chargées et chargés de cours lors d'une assemblée ouverte à toutes et à tous qui se tiendra le 2 novembre.

C'est une étape cruciale. Monsieur Corbo doit maintenant faire approuver sa candidature par un collège électoral. Les chargées et chargés de cours détiennent 42 voix et le SCCUQ, comme organisation, un vote. La consultation se tiendra le 12 au 19 novembre. Le Conseil d'administration analysera le 20 novembre les résultats et les recommandations du Comité de sélection.

Vous pouvez consulter sur le site de l'UQAM l'annonce de la candidature de Claude Corbo, sa lettre de présentation ainsi que sa vision de l'UQAM et son plan d'action.

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

L'UQAM DÉCERNE UN PRIX INSTITUTIONNEL D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT 2007 À CATHY BEAUSOLEIL

Cathy Beausoleil est chargée de cours au Département de stratégie des affaires de l'ESG UQAM depuis 2004. Elle jouit déjà d'une solide réputation professionnelle en tant que spécialiste du marketing et des relations publiques, en plus d'être une excellente pédagogue. À partir de son expérience professionnelle, elle a perfectionné une forme d'approche par projet où les étudiants organisent un événement réel afin d'amasser des fonds qui seront remis à des organismes de charité. Pour l'année 2006-2007, les événements qu'ils ont organisés ont permis d'amasser 80 000 \$.

Cathy Beausoleil utilise également une variété de méthodes d'enseignement axées sur la participation des étudiants, qui stimulent leur curiosité intellectuelle et aident à maintenir leur motivation, et ce, même lorsque la matière abordée est inévitablement plus théorique et exigeante. D'ailleurs, dans leurs commentaires, plusieurs étudiants affirment avec enthousiasme « que madame Beausoleil représente pour eux un

modèle, tant sur le plan humain que sur le plan professionnel ».

« Au cours des trois dernières années, je me suis efforcée de faire évoluer le cours Événements spéciaux et commandites en relations publiques et d'augmenter l'impact et les retombées de la formation que j'offrais », souligne Cathy Beausoleil. « Le monde de l'organisation d'événements, des relations publiques et des commandites est de plus en plus exigeant et les employeurs demandent des travailleurs de plus en plus compétents, polyvalents et opérationnels. Initialement centré sur le contenu, j'ai voulu transformer mon cours vers une approche pédagogique axée sur la réalisation tangible d'activités de relations publiques et de commandites », ajoute-t-elle.

EXTRAITS DU COMMUNIQUÉ DE L'UQAM

DÉBAT MIDI SUR LES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

Le 17 octobre dernier, le SCCUQ organisait un débat-midi autour des accommodements raisonnables. Nous tenions à ouvrir une discussion sur ce sujet fort préoccupant et qui risque d'avoir d'éventuelles répercussions dans notre enseignement. Il n'était pas question de s'interroger sur la société québécoise, mais bien de regarder de façon concrète les implications des chartes, québécoise et canadienne, en regard de possibles discriminations.

Le conférencier Jean-Sébastien Imbault est venu nous présenter un survol de cette question. Après un bref rappel de l'origine de la notion d'accommodement raisonnable, il en a souligné les éléments du contenu et ses limites. Il a rappelé qu'il ne fallait pas confondre l'accommodement raisonnable, qui est une exigence légale, avec les relations de bon voisinage ou les ajustements volontaires.

Une vingtaine de membres se sont présentés. Beaucoup de préoccupations se sont fait entendre. On pouvait noter des divergences entre les membres qui sont intervenus, des préoccupations comme on en retrouve dans l'ensemble de la société. Et, ce qui n'était pas pour surprendre, les questions relatives aux « accommodements d'ordre religieux » ont été fréquentes.

Cette rencontre, bien qu'elle n'ait pas répondu et tous nos questionnements, a présenté un intérêt certain pour les participantes et participants.

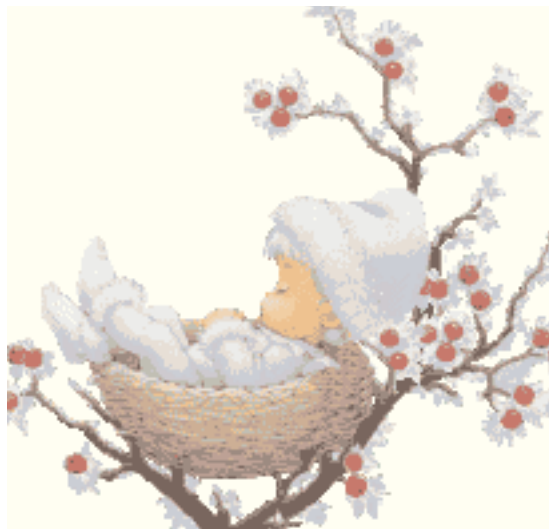
BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

ADÉLAÏDE S'EN VIENT

Violaine Gasse, notre secrétaire, partira bientôt pour un congé de maternité puisque Adélaïde a bien hâte de voir le monde. Durant son absence, Saadia Chellik mettra ses compétences professionnelles à notre service.

Nous souhaitons donc un beau bébé à Violaine, de belles joies et beaucoup de bonheur avec son rejeton. Nous souhaitons aussi la bienvenue à Saadia.

L'Équipe syndicale



EN BREF

HISTOIRE DES NORMES DU TRAVAIL AU QUÉBEC DE 1885 À 2005

La Commission des normes du travail a eu 25 ans l'an dernier. À cette occasion, le gouvernement a publié un historique des lois du travail au Québec. Dans *Histoire des normes du travail au Québec de 1885 à 2005. De l'Acte des manufactures à la Loi sur les normes du travail*, Christian Desilets et Denis Ledoux retracent l'évolution de la législation touchant les conditions de travail depuis la première intervention gouvernementale avec l'Acte des manufactures de 1885.

La lecture de cet ouvrage nous permet de mieux saisir l'évolution des conditions de travail depuis le XIX^e siècle. Elle clarifie aussi certaines intentions des législateurs dans leur volonté de contrôler et d'orienter le travail des syndicats et des autres groupes mandatés à défendre les travailleuses et les travailleurs.

C'est toute l'évolution qui conduit à la Loi sur les normes du travail que nous pourrions suivre. Cette dernière fixe les conditions minimales de travail auxquelles les salariées et les salariés ont droit et les responsabilités des employeurs.



UNIVERSITÉ CONCORDIA : POSSIBILITÉ DE GRÈVE DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS

Le syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Concordia (Part-time Faculty Association) augmente ses moyens de pression. Les membres ont entériné un mandat de grève à

97 %. Leur contrat de travail est échu depuis avril 2002 et les chargés de cours n'ont reçu aucune augmentation depuis 2003. La situation est à suivre.

Rappelons que l'Université Concordia a évité de justesse une grève cet été des employées et employés de soutien. Les 454 membres du Syndicat des employé-e-s de soutien de l'Université Concordia (SESUC-CSN) n'avaient pas eu d'augmentation de salaire depuis cinq ans et avaient voté à 95 % le rejet des offres de l'Université avant d'en venir à une entente.



DÉCÈS DE CARRIER FORTIN.

L'an prochain, le SCCUQ aura 30 ans. Si les chargées et chargés de cours ont pu se syndiquer et ainsi améliorer leurs conditions, c'est bien sûr la conséquence d'une volonté collective. C'est aussi le résultat d'une loi du travail qui permettait cette syndicalisation.

Au début du mois d'octobre décédait M. Carrier Fortin, un des artisans de la réforme majeure des relations de travail soit la modification du Code du travail qui, en 1964, octroyait aux fonctionnaires le droit d'association, de négociation et d'affiliation à un syndicat, de même que le droit de grève.

Monsieur Fortin fut ministre du Travail de 1963 à 1966 avant de devenir juge à la Cour supérieure de 1969 à 1990

BERNARD DANSEREAU
Vice-président à l'information

POUR NOUS JOINDRE

ADRESSE POSTALE : C.P. 8888 SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL H3C 3P8

ADRESSE CIVIQUE : 1255 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL - LOCAL A-R540

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE : SCCUQ@UQAM.CA

SITE INTERNET : HTTP://WWW.UNITES.UQAM.CA/SCCUQ/

TÉLÉPHONE : 514 987-3495

TÉLÉCOPIEUR : 514 987-8475

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES HEURES DE BUREAU DU SECRÉTARIAT DU SCCUQ SONT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H ET LE VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H 30 À 16 H. TOUTEFOIS, IL VOUS EST TOUJOURS POSSIBLE DE JOINDRE DIRECTEMENT LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SYNDICALE À LEUR POSTE TÉLÉPHONIQUE RESPECTIF.

LISTE DES NUMÉROS DE BOÎTES VOCALES ET DE POSTES TÉLÉPHONIQUES

UN NUMÉRO DE POSTE DOIT ÊTRE PRÉCÉDÉ DE 987-3000 LORSQUE REJOINT DE L'EXTÉRIEUR

Comité exécutif	
Guy Dufresne, président	6644#
Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective	2794#
Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires	6741#
Lorraine Interlino, vice-présidente aux relations intersyndicales	3180#
Bernard Dansereau, vice-président à l'information	2793#
Hélène Belley, secrétaire générale	6876#
Marie Bouvier, trésorière	3050#
Comité des agentes et agents de relations de travail	
Marie-Claude Audet	2789#
Yvette Podkhlebnik	4886#
Jean-François Tremblay	3536#
Comité mobilisation-intégration	
Zakaria EL-Mrabet	5609#
Christiane Malet	8272#
Louise Samson	2791#
Secrétariat	
Saadia Chellik	3495#

GARDEZ LE CONTACT !

- INFORMEZ NOUS DE TOUT CHANGEMENT D' ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE -

NOM : PRÉNOM :

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE :

NOUVELLE ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE :

